**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 38 (1974) **Heft:** 149-152

**Artikel:** L'origine du liégeois siecle (voile de bateau)

Autor: Remacle, Louis

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399583

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'ORIGINE DU LIÉGEOIS SIECLE (VOILE DE BATEAU)

Dans ses « Gloses liégeoises », Annuaire d'histoire liégeoise 3 (1943), 82-83 (n° 31), J. Haust a rencontré le terme siecle du Paweilhart Giffou, ms. U (xv° s.). Le mot se trouve dans un passage qui relate un accident de navigation sur la Meuse : li neaweur [: batelier], dit le texte, avoit copeit le SIECLE de son maist [: mât]. « -- si l'on sait, écrit Haust, que les deux tiers des termes de batellerie liégeoise sont empruntés au néerlandais, il paraît tout indiqué d'y voir [sc. dans siecle] l'adaptation wallonne du moyen néerl. sēghel, forme rare de seel (auj. zeil, all. segel) 'voile ' ».

Que le mot *siecle* signifie 'voile', on ne peut en douter. Quant à l'étymologie proposée par Haust, elle a reçu un accueil très favorable.

- 1º Dans son édition du Paweilhart Giffou, 1946, p. 108 a (glossaire), A. Baguette écrit : « **siecle**, --, décalque du mot néerl. zeil, all. segel = voile. Cf. Haust, Gloses -- ». Cette note ne reprend pas exactement la glose de Haust; à une « adaptation wallonne du m. nl. sēghel » elle substitue un « décalque du mot nl. zeil »; mais on voit mal comment ou pourquoi le nl. zeil aurait donné en wallon siecle, et non, tout uniment, \*zèye.
- 2º L. Geschiere, Éléments néerlandais du wallon liégeois, 1950, p. 237, signale simplement, sans aucun commentaire, que « siecle, dans un texte du xve s. --, a été rattaché par J. Haust au m. nl. seghel, segel, zegel (nl. mod. zeil), 'voile' ».
- 3º J. Herbillon, Dialectes belgo-romans 9, 1952, 142, reprenant après Geschiere l'examen des mots liégeois d'origine néerlandaise, consacre à siecle cet article : « siecle 'voile (de bateau)'. Attesté en a. fr. sigle (xies.) et single 'voile de navire 'God. VII, p. 423; vu la catégorie sémantique, a. w. siecle est plus probablement emprunté au m. nl. Le w. topzèle 'voile au haut du mât 'est d'emprunt moins ancien : néerl. topzeil 'id.' ». J. Herbillon évoque, à propos de siecle, les formes synonymes de l'a. fr. sigle et single; il conserve toutefois, en se référant à la « catégorie sémantique », l'explication par le moyen néerlandais.

4º Et voici enfin ce que Wartburg écrit dans FEW 17, 64: « segel (mndl.) segel. Alütt. siecle 'voile' (hap. 15. jh.). -- Mndl. segel ist eine seltene, insbesondere im osten gebräuchliche nebenform zu mndl. seil 'segel' ». Wartburg apporte une précision géographique, qui est en même temps une justification: le mndl. segel est une variante orientale, donc proche du domaine allemand, du m. nl. seil.

L'accord est unanime. Seule réserve : le « probablement » de J. Herbillon. L'étymologie proposée est-elle pourtant aussi sûre qu'elle le paraît ?

On peut se demander tout d'abord s'il n'est pas gênant d'expliquer un hapax de notre scripta du xve s. par une forme rare du moyen néerl. Ensuite, quoique la batellerie liégeoise ait emprunté beaucoup de termes au néerlandais, on peut douter que, dans le cas présent, le recours à cette langue soit nécessaire. Voyons les choses de plus près.

Immédiatement après l'article segel (mndl.) que j'ai reproduit plus haut, le FEW 17, 64 b, donne un article « segl (anord.) segel », où l'on trouve 1. afr. sigle 'voile', et 2. afr. mfr. sigler 'faire voile' (XIE s. — 1527 : d'où singler, nfr. cingler). Dans la notice, Wartburg explique que l'i de sigle, qui fait difficulté lorsqu'on part de segel, provient du verbe sigler, lequel est repris du verbe anc. nord. sigla 'segeln'. Quant à la nasale de singler, elle s'expliquerait, d'après Bloch-Wartburg 133, cingler 1, par un croisement, qui se serait opéré à la fin du XIVE s., de sigler avec cingler 'frapper avec une baguette flexible', « le navire singlant sous l'effet du vent qui cingle » ; mais, notons-le, sigler sans nasale est attesté jusqu'en 1527.

Quand on considère la parenté des deux articles voisins du *FEW*, quand on se rappelle que *siecle* est un hapax et le moy. néerl. *segel* une forme rare, on se pose malgré soi certaines questions : le premier article est-il vraiment nécessaire ? ne peut-on voir dans le lg. *siecle* une variante graphique de l'afr. *sigle* ?

Ceci, à mon sens, ne fait nullement difficulté. La forme siecle se prononçait vraisemblablement sik ou  $s\bar{\imath}k$ : le digramme « ie » est une représentation normale de i long, et « -cle » peut noter un k final (au  $xv^e$  s., la simplification des groupes consonantiques finals était accomplie ; cf. A. Goosse, Jean d'Outremeuse, Ly myreur des histors, 1965, p. cvi, 57 : hypercorrectisme couple pour coupe, etc.). Or  $sik/s\bar{\imath}k$  aurait été aussi, à la même époque, la prononciation de l'afr. sigle (cp. lg. mod.  $\bar{\imath}k$  = ongle, et, dans  $mòn\bar{\imath}k$ , oncle). Il convient peut-être aussi de rapprocher de la couple siecle-sigle, les variantes données par Godefroy pour le mot siècle (saeculum) : siegle, sicle, etc.

Pour pouvoir identifier siecle avec l'a. fr. sigle, il faudrait être sûr que

celui-ci a été connu dans la région de Liège. Le subst. sigle doit avoir été largement répandu : d'après Godefroy, il se trouve dans Alexis, le Rou de Wace, le Brut de Munich, etc.; quant au verbe sigler, il doit avoir aussi rayonné très loin : le FEW note sigla en béarnais, et, pour ce qui concerne nos régions, Scheler relève sigleir chez Jean d'Outremeuse (1338-1400) : « Sigleir, aller à la voile, puis aller en général, [au vers] 16856 : Atant trait Durendal, vers Joan vat siglant » (Glossaire de la Geste de Liège 277). Le v. sigler est venu de l'ouest dans notre direction en même temps que beaucoup d'autres mots français, et, dans le vocabulaire de la navigation, il n'est pas le seul terme d'origine scandinave qui soit dans le cas : l'a. fr. waucrer 'errer sur mer, voguer au hasard ' (de l'a. nord. valka 'rollen, wälzen', FEW 17, 419 a) figure dans Aucassin et Nicolette xxxxiv. Personne sans doute ne trouvera nécessaire de distinguer le sigleir de Jean d'Outremeuse de l'a. fr. sigler. Ira-t-on séparer le subst. siecle du v. sigleir et du subst. sigle ?

Reste l'argument de caractère sémantique invoqué par Haust : « les deux tiers des termes de batellerie liégeoise sont empruntés au néerlandais ». La proportion de deux tiers est impressionnante ; mais suffit-elle pour interdire de ranger siecle dans le troisième tiers ?

On nous dira peut-être qu'au xve s., dans la région de Liège, aux confins du domaine néerlandais, il ne devait guère être possible d'employer siecle ou même sigle, et aussi le v. sigler, sans songer au m. nl. segel. Il ne faut pas oublier, cependant, que ce segel est une forme rare : le m. nl. disait seel (d'où nl. mod. zeil).

Dans ces conditions, et tout considéré, il me paraît qu'on peut, sans témérité, supprimer le premier article (segel) du FEW et caser le lg. siecle, sous l'a. nord. segl, parmi les variantes de l'a. fr. sigle.

Liège.

Louis Remacle.